



LE BILAN SOCIAL 2011 DE LA PETITE COURONNE EN BREF

L'année 2011 se caractérise par une augmentation des effectifs physiques à la suite d'un important mouvement d'arrivée des agents non titulaires sur emploi permanent, avec un taux d'arrivée qui s'établit à 10,4 % en 2011 contre 8 % en 2009. En effet, près de 7 agents sur 10 recrutés en 2011 ne sont pas titulaires de la fonction publique. Ce mouvement de renouvellement de la population ne réduit pas pour autant le processus de vieillissement des agents territoriaux, dont la part des plus de 50 ans s'élève à 33 % contre 30,6 % en 2009. Le taux de l'absentéisme est en constante augmentation, en revanche les accidents du travail sont en diminution par rapport à 2009. La formation est quant à elle en progression au profit des agents de toutes catégories et statuts confondus.

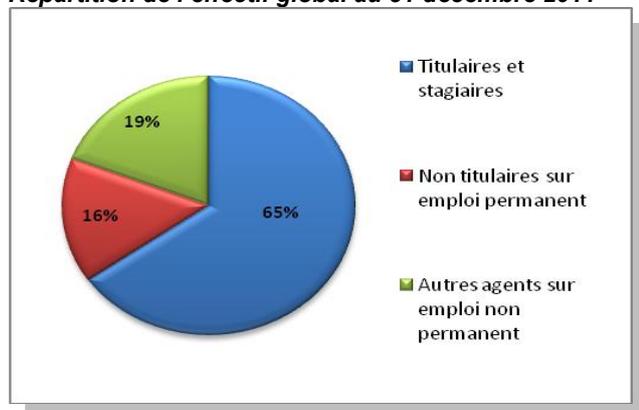
➤ Des effectifs en hausse avec des évolutions contrastées

318 rapports sur l'état de la collectivité ont été enregistrés, soit un taux de retour de 83 % permettant une photographie de la situation de 152 934 agents recensés. Parmi les emplois recensés, 99 885 sont occupés par des fonctionnaires (titulaires et stagiaires), 23 847 par des agents non titulaires sur emploi permanent et 29 202 par des agents sur emploi non permanent.

Entre 2009 et 2011, une importante augmentation des effectifs est observée avec une progression de + 10 % sur l'ensemble des effectifs, soit une évolution différenciée par statut :

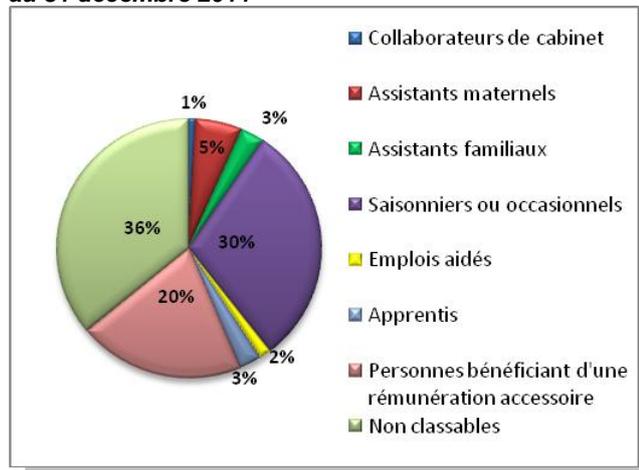
- plus 8,7 % d'agents titulaires et stagiaires ;
- plus 15,5 % d'agents non-titulaires sur emploi permanent ;
- plus 11,6 % d'agents sur emploi non permanent.

Répartition de l'effectif global au 31 décembre 2011



La part des agents sur emploi permanent demeure prédominante à près de 81 % au sein des collectivités de la petite couronne. C'est au sein des communes de moins de 350 agents que la part des agents sur emploi non permanent est plus importante (30 %). La tendance est inversée pour les agents non titulaires sur emploi permanent (15 %). Néanmoins, la progression du personnel non permanent est relativement plus rapide que celle du personnel permanent (9,8 % contre 11,5 % pour les agents sur emploi non permanent). Malgré cette évolution inégale des effectifs en fonction de leur statut, leur répartition est semblable à celle observée en 2009 avec une prédominance des fonctionnaires : 65 % d'agents titulaires et stagiaires, 15 % d'agents non titulaires sur emploi permanent et 19 % d'agents sur emploi non permanent.

Répartition de l'effectif sur emploi non permanent au 31 décembre 2011



L'évolution des effectifs non permanents entre 2009 et 2011 révèle une progression du personnel suivant : collaborateurs de cabinet (+12,5 %), apprentis (+12 %), bénéficiaires d'une rémunération accessoire et non classables (+24 %). En 2011, on dénombre 10 089 agents non titulaires sur emploi permanent ayant au moins 3 ans d'ancienneté au sein des collectivités et établissements publics de la petite couronne, soit une progression de 23 % par rapport à 2009.

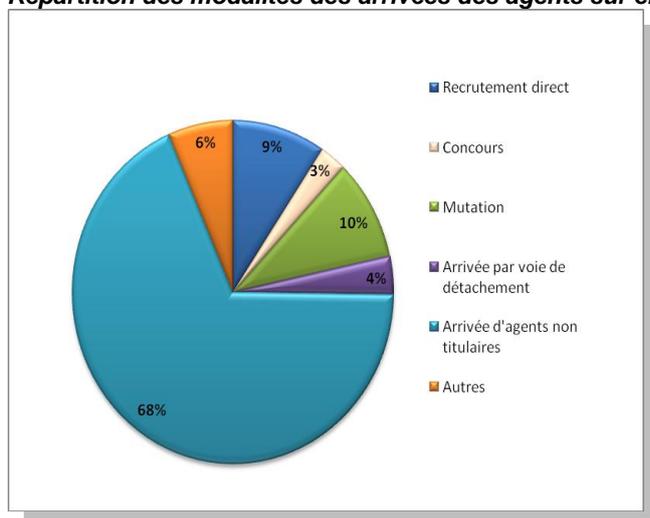
➤ *Davantage d'agents non titulaires que de fonctionnaires recrutés sur l'année*

Les taux d'arrivée et de départ ont augmenté entre 2009 et 2011, conduisant à un accroissement des effectifs au cours de l'année. Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011, l'effectif total a évolué de 1424 agents, soit 1,2 %. L'année 2011 enregistre 12 945 arrivées d'agents sur emploi permanent, dont 68 % sont des agents non titulaires, et 11 521 départs. Ces derniers sont majoritairement des fonctionnaires (61%).

Taux d'arrivée et de départ sur les emplois permanents

	2011			2009		
	Titulaires et stagiaires	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent	Titulaires et stagiaires sur emploi permanent	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent
Taux d'arrivée	4,1 %	37 %	10,4 %	4,4 %	6,5 %	8 %
Taux de départ	7 %	19 %	9,3 %	24 %	18 %	8,6 %

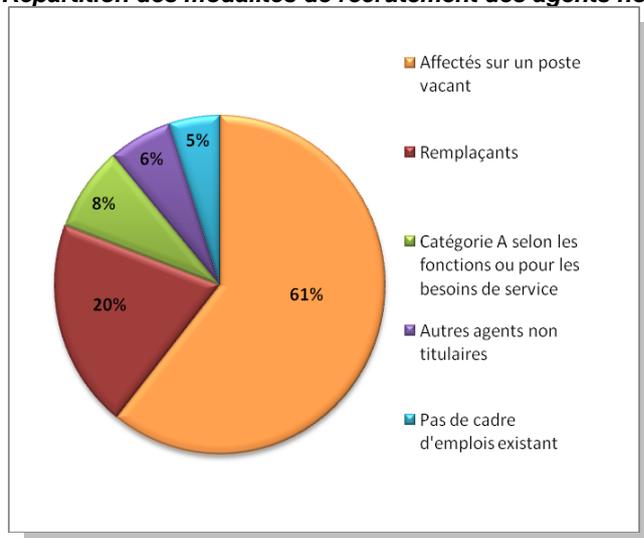
Répartition des modalités des arrivées des agents sur emploi permanent



20 % des agents non titulaires sont recrutés pour remplacement d'un agent indisponible et 61 % d'entre eux sont recrutés sur un poste vacant (1^{er} alinéa), 4 % en cas d'absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes (4^{ème} alinéa) et 8 % du niveau de la catégorie A lorsque la nature des fonctions ou les besoins des services le justifient (5^{ème} alinéa). Ces contrats entrent dans le champ d'application de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée. Parmi ces agents, 4 % sont recrutés sur un CDI.

Autres : Intégration directe, transfert de compétences, promotion interne, réintégration.

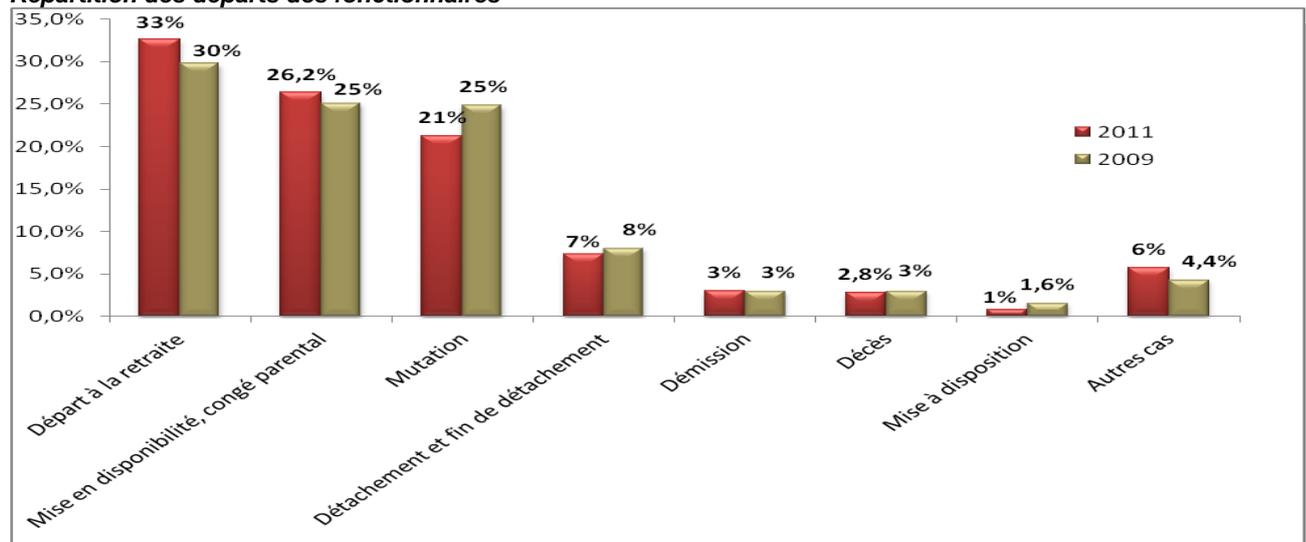
Répartition des modalités de recrutement des agents non titulaires sur emploi permanent



Près d'un agent non titulaire sur deux est recruté pour faire face à la vacance d'un emploi non pourvu par un fonctionnaire. Un agent non titulaire sur 5 est recruté pour remplacer un fonctionnaire momentanément absent et 1 agent sur 12 est recruté en catégorie A selon les besoins de service.

En outre, 28 % des recrutements d'agents non titulaires ont eu lieu dans la filière technique puis, à parts égales, au sein des filières administrative (21%) et médico-sociale (21%).

Répartition des départs des fonctionnaires



Autres cas : Décharge de service pour exercice de mandat syndical, congé formation, transfert de compétence, licenciement, révocation, abandon de poste...

➤ *La retraite représente le principal motif de départ des fonctionnaires*

Le taux global des départs est en hausse, soit environ 9,3 départs en cours d'année rapportés à un effectif de 100 agents sur emploi permanent (contre 8,6 en 2009). La retraite demeure le principal motif de départ des fonctionnaires en 2011 à 33 % (contre 30 % en 2009), suivi par les détachements, mutations ou fins de détachement à 28 %, puis par les mises en disponibilité ou les congés parentaux à 26 % et autres cas à 12 %. Chez les agents non titulaires, 9 départs sur 10 sont liés à des fins de contrat ou des démissions. Eu égard à la jeunesse de la population concernée, le départ en retraite ne concerne que très peu d'agents non titulaires, soit 4,5 %.

➤ *La prépondérance des femmes au sein des effectifs territoriaux est une tendance lourde à raison de 6 agents sur 10*

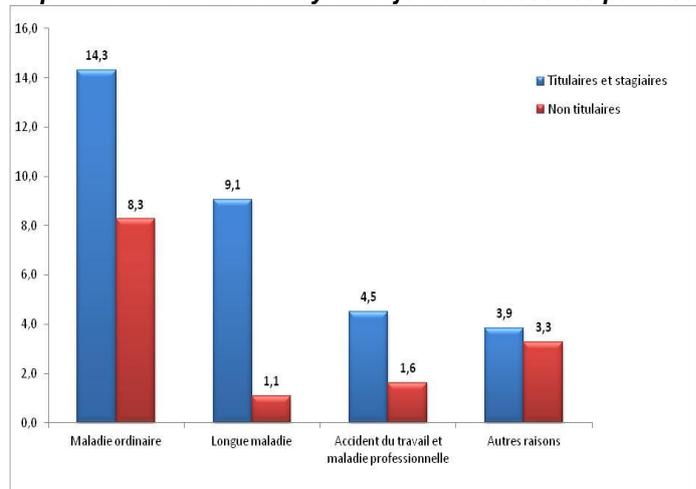
Le taux de féminisation habituellement élevé se stabilise entre 2009 et 2011 à 65 % et varie cependant selon le statut : il s'élève à 65 % chez les agents titulaires et stagiaires et à 64 % chez les agents non titulaires. Comme les années précédentes, il y a, en proportion, autant de femmes dans les effectifs globaux, que parmi les agents de catégorie A. Seul le statut semble avoir une influence sur cet équilibre, dans la mesure où les femmes sont sous-représentées parmi les agents non titulaires de catégorie A (58 %). Cependant, le taux de féminisation au sein des EPCI demeure faible par rapport à la moyenne globale, il s'établit à 43 % en 2011 contre 40 % en 2009.

Taux de féminisation des agents sur les emplois permanents

	2011			2009		
	Titulaires et stagiaires	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent	Titulaires et stagiaires	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent
Communes, CCAS et CDE	64 %	65 %	64 %	64 %	64 %	64 %
EPCI	41 %	49 %	43 %	37 %	47 %	40 %
Conseils généraux	76 %	65 %	75 %	76 %	66 %	75 %
OPH	51 %	61 %	52 %	49 %	54 %	49 %
Ensemble des collectivités	65 %	64 %	65 %	65 %	63 %	66 %

Un taux d'absentéisme en augmentation...

Répartition du nombre moyen de jours** d'absence par motif



En 2011, le nombre moyen de jours d'absence pour raison de santé s'établit à 27,9 jours pour les agents titulaires et stagiaires et 11 jours pour les agents non titulaires sur emploi permanent, soit 24,6 jours pour l'ensemble des agents sur emploi permanent contre 22,4 jours en 2009.

De manière générale, le taux d'absence global continue d'augmenter entre 2009 et 2011, chez les agents titulaires comme chez les agents non titulaires pour atteindre 7,7 % (+ 0,5 %) avec comme principaux motifs d'absence la maladie ordinaire à 47 % et la longue maladie à 27 % en 2011.

Autres raisons : congés parentaux, formations particulières, événements familiaux, fonctions électives, comité des œuvres sociales, concours et examens hors motif syndical ou de représentation.

Nombre moyen de jours** d'absence par agent pour raison de santé

	2011			2009		
	Titulaires et stagiaires	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent	Titulaires et stagiaires	Non titulaires sur emploi permanent	Ensemble des agents sur emploi permanent
Communes, CCAS et CDE	28,4	11,5	24,8	25,9	10,5	22,8
EPCI	22,9	7,3	19,3	21,9	7,6	18,6
Conseils généraux	26,8	8,0	24,8	23,2	9,4	21,7
OPH	30,6	38,2	30,8	25,7	33,6	25,9
Ensemble des collectivités	27,8	11	24,6	25	10,2	22,4

**Les calculs sont effectués sur des durées exprimées en jours calendaires : samedi et dimanche compris

➤ ...malgré la diminution des accidents du travail

Les accidents du travail ont globalement reculé en 2011 pour toutes les filières, à l'exception des accidents de trajet au sein de la filière administrative, qui ont crû de 24 %. Cet accroissement peut s'expliquer en partie par l'augmentation des accidents bénins. En 2011, 12 664 accidents du travail imputables au service et au trajet ont été recensés, soit une occurrence de 10 %, représentant 8 % de moins qu'il y a deux ans. Parmi ceux-ci, 81 % sont des accidents de service qui concernent particulièrement les agents de la filière :

- technique : 61 %
- médico-sociale : 16 %
- animation : 10 %
- administrative : 10 % (c'est 3 % de plus qu'en 2009).

Les autres filières représentent moins de 2 % des accidents de service.

➤ Une considérable augmentation des départs en formation

50 % des agents territoriaux sont partis en formation au cours de l'année contre seulement 41 % en 2009, pour une durée moyenne de 5,7 jours par agent (5,4 jours en 2009). En effet, 61 897 agents occupant un emploi permanent sont partis en formation (au moins un jour), dont 66 % sont des femmes.

Par ailleurs, si la structure de l'effectif physique est stable entre 2009 et 2011, la structure de l'effectif formé a sensiblement évolué en faveur des agents de catégorie C. Ces derniers sont en effet 69 % à avoir été formés en 2011, contre 65 % en 2009 (dont 61 % en DIF).